



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 3840

Texte de la question

CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ

M. le président. La parole est à M. Gérard Menuel, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Gérard Menuel. Monsieur le ministre de l'intérieur, vous avez présenté ce matin, aux côtés de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, les résultats obtenus en 2011 en matière de lutte contre la délinquance.

En effet, depuis 2003, soit près de dix ans, les statistiques de la délinquance sont publiées et analysées par l'Observatoire, afin d'avoir un regard objectif et non partisan sur l'évolution de la délinquance dans notre pays. C'est une avancée incontestable pour notre démocratie.

M. Henri Emmanuelli. Ben voyons !

M. Gérard Menuel. Il est vrai qu'en matière de sécurité on ne peut jamais être totalement satisfait des résultats. Mais les faits sont là : pour la neuvième année consécutive, la délinquance est en baisse. Ces résultats sont d'autant plus remarquables que la délinquance avait fortement augmenté entre 1997 et 2002, dans des proportions inédites.

M. Daniel Vaillant. C'est ça, on va le croire !

M. Gérard Menuel. Grâce à l'action des gouvernements successifs depuis 2002, les services de police et de gendarmerie disposent désormais des moyens de lutter efficacement contre les délinquants.

M. Jean-Yves Le Bouillonnet. Et la hausse des agressions contre les personnes ?

M. Gérard Menuel. Cette majorité a également fait un choix clair entre les victimes et les délinquants. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

Monsieur le ministre, pouvez-vous indiquer à la représentation nationale, comme vous l'avez fait ce matin aux côtés de l'Observatoire, quels sont les principaux résultats en matière de lutte contre toutes les formes de délinquance pour l'année 2011 et quelles sont les priorités d'action fixées aux policiers et aux gendarmes pour l'année 2012 ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. Claude Guéant, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.

M. Claude Guéant, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.*

Monsieur le député, effectivement, en 2011, pour la neuvième année consécutive, la délinquance a été en recul dans notre pays, avec 12 000 faits de moins. *(Protestations sur les bancs du groupe SRC.)*

M. Jean-Yves Le Bouillonnet. C'est faux !

M. le président. Monsieur Le Bouillonnet, je vous en prie !

M. Claude Guéant, *ministre.* Depuis 2002, elle a baissé de 16,5 %, soit 678 000 faits exactement. *(Nouvelles protestations sur les bancs du groupe SRC.)*

En 2011, dans 38,6 % des cas, les auteurs de crimes et de délits ont été arrêtés et déférés à la justice. C'est 50 % de plus qu'il y a dix ans.

M. Jean-Yves Le Bouillonnet. Arrêtez !

M. Patrick Lemasle. C'est faux !

M. Claude Guéant, *ministre.* Si l'on va dans le détail, selon la nomenclature qui nous est proposée par l'Observatoire national de la délinquance, que constate-t-on en 2011 ? Les atteintes aux biens sont une fois de

plus en baisse, de même que les infractions économiques et financières.

M. Michel Lefait. On croirait Arpaillage !

M. Claude Guéant, *ministre*. Les atteintes violentes à l'intégrité physique des personnes sont stabilisées, avec 0,1 % d'augmentation. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Bien sûr, tout n'est pas parfait. Nous devons nous adapter à des phénomènes nouveaux, par exemple les cambriolages qui sont conduits par des bandes venant des pays d'Europe centrale et orientale, qui exigent un travail entre les États, les justices et les polices criminelles de l'ensemble des pays concernés.

C'est vrai, nous pouvons toujours mieux faire. Mais je lisais tout à l'heure dans un quotidien, qualifié généralement de " grand journal du soir ", un article sur la " maigreur " des résultats en matière de sécurité des années Sarkozy.

M. Patrick Lemasle. C'est le moins qu'on puisse dire !

M. Claude Guéant, *ministre*. Eh bien, excusez-moi, mais presque 700 000 victimes de moins en 2011 par rapport à 2002, c'est un bilan - c'est un vrai bilan. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Ce bilan, c'est celui du Président de la République, mais aussi des gouvernements qui se sont succédé. C'est le bilan de votre majorité.

M. Michel Lefait. N'importe quoi !

M. Claude Guéant, *ministre*. C'est le bilan de tous ceux qui ont soutenu l'action du Gouvernement. En 2012,...

M. Frédéric Cuvillier. La parole aux électeurs !

M. Claude Guéant, *ministre*. ...en insistant sur la présence sur la voie publique, qui rassure nos concitoyens,...

M. Pierre Gosnat. Où avez-vous vu ça ?

M. Claude Guéant, *ministre*. ...avec votre soutien, nous ferons mieux encore. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Gérard Menuel](#)

Circonscription : Aube (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3840

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 2012

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 janvier 2012